

# LA DÉLÉGATION DE POUVOIR EN HYGIÈNE, SANTE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

1jour

## Objectifs

- Connaître les principes généraux des délégations de pouvoirs en matière d'hygiène et sécurité
- Prendre conscience des responsabilités civiles et pénales découlant de la délégation de pouvoir
- Faire appliquer les consignes de sécurité en toute exemplarité au sein des sites, des chantiers
- Anticiper les risques financiers, pénaux pour l'entreprise

## Public

Élus du CSE

## Pré-requis

Accessible à tous

## Moyens pédagogiques

QCM et mise en situation

## Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

## Durée

1 jour soit 7h

## Intervenant

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée I.P.R.P

## Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

## Tarif

Intra : 2 490 € nets / jour / groupe  
( + frais pour la province en présentiel )  
Inter : 850 € nets / jour / personne  
Inter Visio : 850 € nets / jour / personne

## Financement

Financement du CSE

## Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

## Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams. Invitation envoyée au préalable à chaque participant. Support de formation envoyée à l'issue de la formation

## Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

## Programme :

### Pratique :

- **Les enjeux de la prévention en santé et sécurité**
- **Les domaines d'application de la délégation de pouvoir en matière pénale et civile**
- **Les conditions de la délégation de pouvoir**
- **Les effets de la délégation de pouvoir Les responsabilités civiles et pénales : étendue et limite**